

**DIRECTION DU REAMENAGEMENT DES HALLES**

2 rue Jean Lantier  
75001 Paris

## **REAMENAGEMENT DU QUARTIER DES HALLES DE PARIS**

-

# Comité de suivi des travaux

-

**Séance du 21 janvier 2014**

**Compte rendu**

### **Participants :**

André LABORDE – Ex-Membre actif de la concertation

Elisabeth BOURGUINAT – Membre de l'association Accomplir

Jean REDEUIL – Président de la bagagerie Mains libres

Jacques CHAVONNET – Président de l'association ADRAQH (défense des riverains)

Eric DOBLER – Directeur financier de l'hôtel Novotel Paris Les Halles

Jean-François LUCUIX – RATP, Communication

Dominique HUCHER – SemPariSeine, Directeur du projet de réaménagement du quartier des Halles

Lionel BOUZIDI – SemPariSeine, Chargé de mission Communication

### **Excusés :**

Alexandre MAHFOUZ – Président du collectif Beaubourg les Halles

Emmanuel COCHER – Paroisse Saint-Eustache

Elodie SAFAR – Paroisse Saint-Eustache

Laetitia MOUGENOT – Association Vivre au Centre

Georges-Etienne JOJOT – Directeur du restaurant « Le Louchebem »

Michèle HAEGY – Mairie du 1<sup>er</sup> arrt, Adjointe chargée de l'Urbanisme, de la Voirie et des Déplacements

Emile SEBBAG – Président du GIE des commerçants du Forum des Halles

Valérie GEBURTIG – RATP, Chef de projet Pôle Transport

### **1) Avancée des travaux au sud de la traversée nord/sud à coté de la Bagagerie**

M. Redeuil souhaite connaître la date et la durée des travaux qui auront lieu à proximité de la Bagagerie dans la traversée nord/sud.

M. Hucher indique que ces travaux auront lieu vers fin mars, courant avril 2014 lorsque les animateurs de l'aire de jeux pourront prendre possession de leurs locaux définitifs. Une réunion sera programmée avec les responsables de la Bagagerie deux à trois semaines avant le début effectif de ces travaux, une fois le calendrier précis des travaux connu.

M. Redeuil informe le comité que la Bagagerie devrait normalement prendre possession de ses nouveaux locaux situés rue Jean Lantier au mois de juin 2014.

### **2) Local des animateurs de l'aire de jeux 7/11 ans**

Mme Bourguinat souhaite savoir si les locaux définitifs des animateurs de l'aire de jeux seront transparents.

M. Hucher indique que d'un coté du local, il y a aura un espace réservé au bureau des gardiens qui sera transparent. De l'autre coté du local, il y aura le bureau des animateurs qui sera également transparent. Au milieu de ce local se trouveront les sanitaires pour les enfants dont les parois seront totalement opaques.

### **3) Projecteur du chantier gênant un habitant rue du Pont Neuf**

Mme Bourguinat souhaite savoir s'il est possible de détourner ou éteindre un projecteur situé sur le chantier qui gêne un habitant de la rue du Pont Neuf.

M. Hucher informe le comité que 3 projecteurs ont déjà été enlevés ou déplacés dernièrement. Mme Bourguinat répond que cet habitant se plaint encore.

M. Hucher demande à Mme Bourguinat de voir avec le riverain concerné pour qu'il puisse envoyer à la SemPariSeine une photo du projecteur gênant pour qu'il puisse être identifié précisément et ainsi déplacé ou éteint.

### **4) Impression des Flash Info Chantier**

Mme Bourguinat relaie l'inquiétude d'un riverain concernant les nombreuses impressions et distribution des Flash Info Chantier hebdomadaires.

M. Hucher indique que les Flash Info Chantier hebdomadaires sont simplement envoyés par email et imprimés seulement pour mise à disposition à l'Espace information du public en 50 exemplaires. Seuls les Flash Info Chantier Spéciaux concernant notamment les travaux de nuit ont été imprimés et distribués dans le quartier dans un périmètre précisément défini correspondant à 3 000 exemplaires.

### **5) Durée des travaux le samedi**

M. Chavonnet souhaite savoir jusqu'à quand vont durer les travaux le samedi.

M. Hucher indique que les travaux effectués le samedi en extérieur se termineront fin mai 2014. Ensuite ces travaux le samedi se poursuivront peut-être à l'intérieur des bâtiments et du patio de la Canopée, n'engendrant ainsi que encore moins de nuisances en extérieur.

Concernant le calendrier, M. Hucher précise que le démontage du platelage de construction s'effectuera en journée pendant 4 mois, d'avril à juin 2014. Les travaux d'aménagement du parvis de la Canopée, qui concernent la partie est du jardin, débiteront après le démontage du platelage et une fois les emmarchements de sortie de la Canopée vers le jardin réalisés vers août 2014.

### **6) Pérennité des plantations et pelouses dans le nouveau jardin**

M. Chavonnet relaie les questions posées par des riverains et usagers du jardin concernant l'état, voir la santé future des nouvelles plantations et pelouses.

M. Hucher indique n'avoir aucune inquiétude sur le sujet. Les membres du comité pourront voir le résultat de ces plantations et pelouses au printemps prochain lorsqu'elles seront en pleine pousse.

### **7) Mobiliers du jardin N. Mandela**

M. Chavonnet, ainsi que les membres du comité présents indiquent, photos à l'appui, qu'il y aurait selon eux diverses malfaçons ou erreurs de conception dans le jardin. Cela concerne notamment le mobilier avec certains bancs et les gradins de la place René Cassin laissant apparaître des flaques et qui ne séchent pas assez rapidement après une averse.

M. Chavonnet et Mme Bourguinat demandent si des travaux de « retouche » de ces éléments sont prévus.

M. Hucher indique n'avoir aucune inquiétude sur la qualité et la conformité des mobiliers mis en place dans le jardin. Aucune « retouche » de ces éléments ne sera donc effectuée.

### **8) Alignement de la traversée nord/sud du jardin définitive**

M. Chavonnet souhaite savoir si l'allée traversant du nord au sud le jardin, dans l'axe de la rue des Prouvaires et de l'entrée du transept de l'église St Eustache, conserve bien son alignement.

M. Hucher, plan du futur jardin à l'appui, confirme que cette allée sera bien réalisée dans cet axe avec des parties minérales et plantées selon les espaces. Cette traversée sera ouverte au public à partir de fin avril 2014, une fois que seront enlevées les barrières en châtaignier actuellement en place pour permettre l'enracinement des espaces plantés.

M. Chavonnet émet le souhaite que M. Mangin ou un membre de son équipe participe à un prochain comité de suivi pour répondre aux questions des membres sur l'évolution du jardin et de ses équipements.

M. Chavonnet indique également qu'une fontaine à eau située près de l'oculus central ne fonctionne pas.

M. Hucher indique qu'il va se renseigner pour connaître la raison de ce non fonctionnement.

### **9) Horaires d'ouverture et règlement du jardin N. Mandela**

M. Chavonnet souhaite savoir quelle réglementation est en vigueur dans le jardin N. Mandela.

M. Hucher indique que le jardin N. Mandela est ouvert 24h/24 7jours/7 et que la réglementation en vigueur est celle des jardins de la Ville de Paris sans restriction liée aux horaires d'ouverture.

### **10) Risque de sécurité concernant l'escalade de la sculpture « L'écoute »**

M. Chavonnet propose que le chevauchement de la sculpture « L'écoute » soit interdit du fait des risques que cela représente pour les enfants qui pourraient chuter au sol ou sur l'un des emmarchements situés à proximité.

Mme Bourguinat ne souhaite pas qu'il y ait des clôtures pour interdire l'accès à la sculpture et indique que toute interdiction serait inefficace. Mme Bourguinat confirme que les emmarchements situés à proximité de la sculpture constituent un danger en cas de chute et demande s'il serait possible de réaménager en surface plane les espaces situés autour de la sculpture.

M. Hucher indique qu'il n'y aura pas de modification des aménagements réalisés. La Ville et les professionnels ayant réalisés ces aménagements assumeront leurs responsabilités en cas d'éventuel incident. Il considère qu'il n'y a pas plus de risque que sur une multitude de lieux publics urbains ouvrant des possibilités « de petite escalade ».

### **11) Grand escalator Lescot en panne**

M. Chavonnet s'inquiète de constater que le grand escalator Lescot soit en panne. M. Chavonnet souhaiterait savoir pourquoi et quels sont les dispositifs de maintenance prévus.

M. Hucher indique qu'une révision de ce grand escalator était programmée cette semaine mais qu'une panne sérieuse est survenue avant cette révision. Panne dont la durée est estimée à plusieurs semaines selon la direction du centre commercial gestionnaire de cet équipement. La direction du centre commercial va mettre en place une signalétique spécifique pour informer le public de ce dysfonctionnement.

M. Hucher précise qu'une astreinte de dépannage de tous les escalators de l'ancien et du nouveau forum est en place le samedi et dimanche également.

M. Hucher précise que les escalators des portes Pont Neuf et Louvre sont à nouveau en fonctionnement.

### **12) Point sur la signalétique du nouveau jardin et du quartier**

M. Bouzidi propose, comme cela était convenu lors du dernier comité, de caler une réunion sur site pour évaluer l'efficacité des dispositifs de signalétique en place dans le nouveau jardin et dans le quartier. Il s'agit des totems avec les plans et directions indiquées.

La date retenue avec les membres du comité est le mercredi 29 janvier à 13h. Rendez-vous devant l'espace information du public.

-

**Le prochain comité aura lieu le Mardi 18 février 2014 à 17h00  
à l'Espace Information du public**